

Questions orales

Tandis que les dirigeants d'entreprises comme l'Union des producteurs de grain et Cargill reconnaissent que le blocage est nécessaire, Otto Lang, le vice-président de Pioneer Grain, prétend qu'il est malavisé du point de vue économique et extrêmement rétrograde. Compte tenu du fait que ce même Otto Lang est un ancien ministre libéral qui était chargé de la Commission du blé, je me serais attendu à ce qu'il soit mieux informé de la gravité de la crise financière et qu'il compatisse un peu plus au triste sort des producteurs de grain de l'Ouest. Vu le rôle de premier plan que M. Lang a joué dans la vie publique canadienne, il serait peut-être utile que le très honorable chef de l'opposition (M. Turner) rassure la Chambre en lui disant que M. Lang ne jouit plus d'une grande influence au sein du parti libéral.

* * *

[Français]

LE CENTENAIRE DE LA VILLE DE SAINT-LÉONARD

INVITATION À LA FÊTE

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, la ville de Saint-Léonard, dans la belle circonscription de Saint-Léonard—Anjou, s'appête à fêter joyeusement son premier centenaire d'existence et nous avons pensé à partager notre allégresse avec tous les Canadiens, et nous vous invitons à venir fêter avec nous à Saint-Léonard. Il s'agit d'une série d'activités qui se dérouleront d'avril 1986 à avril 1987 et qui se veulent toutes plus captivantes les unes que les autres. Nous souhaitons vivement vous compter parmi les participants les plus enthousiastes. Bienvenue à Saint-Léonard, 100 ans, cela se fête!

● (1115)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

LA PRISE DE CONTRÔLE DE GENSTAR PAR IMASCO

Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État aux Finances. En autorisant hier la prise de contrôle de Canada Trust par Imasco, le gouvernement a froidement outrepassé la volonté du Parlement et deux résolutions successives du comité des finances de la Chambre des communes s'opposant à l'unanimité à cette prise de contrôle et au principe de la prise de contrôle d'une institution financière par une institution non financière. Le gouvernement va-t-il annoncer une politique d'interdiction de ce genre de prises de contrôle et de la poursuite de la concentration du pouvoir économique au Canada?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, en ce qui concerne les droits du Parlement, je précise que l'autre endroit fait tout autant partie du Parlement et n'a pas encore publié son rapport sur cette question. Je ne manquerai pas de respecter les droits du Parlement

quand j'aborderai la question de la politique de la propriété, comme je l'ai dit hier. Nous avons énormément progressé avec Imasco et Genstar au niveau des conditions que nous leur avons imposées.

[Français]

L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition): En réponse à la ministre, monsieur le Président, les conditions imposées par le gouvernement sont quasiment des farces et pas fortes du tout, et je pose encore la question: Pourquoi le gouvernement n'adopte-t-il pas une attitude qui reflète l'impression unanime des députés de cette Chambre pour empêcher de telles prises de contrôle?

[Traduction]

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, nous avons reçu les recommandations d'un comité de la Chambre des communes et nous élaborons actuellement une politique en matière de propriété. Nous avons fait des progrès considérables. Comme je l'ai dit hier à la Chambre et à l'extérieur, nous sommes maintenant entrés dans une nouvelle ère pour ce qui est de nos institutions financières et de la qualité de notre réglementation après des années et des années de négligence.

ON DEMANDE QU'UN COMITÉ PARLEMENTAIRE SOIT CONVOQUÉ DE NOUVEAU

Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition): Monsieur le Président, ma dernière question s'adresse au leader à la Chambre en l'absence du député qui préside le comité permanent des finances. Le leader à la Chambre pourrait-il avoir des consultations cette fin de semaine avec ce député en vue de réunir le comité de façon à permettre aux députés de tous les côtés de la Chambre qui ont exprimé des points de vue catégoriques sur cette question de faire consigner officiellement leurs points de vue à partir de lundi?

[Français]

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, je pense que c'est une bonne idée, mais c'est la responsabilité des membres du comité . . .

[Traduction]

Je pense que le très honorable représentant comprendra que les membres du comité, notamment en vertu de la nouvelle réglementation, peuvent déterminer cela. Il est certain que le simple fait que le très honorable chef de l'Opposition ait fait cette proposition fera son chemin jusqu'à Westaskiwini où le président du comité fait actuellement un discours au nom d'un de nos distingués collègues.

LES TRANSACTIONS INTÉRESSÉES

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, je voudrais, moi aussi, poser une question à la ministre d'État aux Finances à propos de la prise de contrôle de Genstar par Imasco. L'aventure a commencé l'année dernière, lorsque la ministre a permis à Genstar de prendre le contrôle de Canada Trust; aussi, la ministre peut-elle garantir à la Chambre qu'il n'y a pas eu de transaction intéressée dans ce cas-là?